



RAPPORT ANNUEL
2013-2014

CONSEIL 
NSBEAE

Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage

TABLE DES MATIÈRE

Rapport des coprésidents	1
Réalisations	2
Achievements.....	3
Rayonnement dans le milieu	4
Progrès par rapport aux résultats stratégiques	5
Membres du Conseil	8
Donateurs du Conseil	10
Rapport financier	11



Nous avons le privilège, à titre de coprésidents du Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage (« le Conseil »), de vous présenter le Rapport annuel 2013-2014. Avec la Stratégie nationale sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage (« la Stratégie ») pour guide, le Conseil a été actif sur plusieurs fronts; il en est question dans ce rapport, tout comme des progrès réalisés dans l'atteinte des résultats stratégiques énoncés dans la Stratégie.

La vision du Conseil, exprimée dans la Stratégie, est la suivante : « Le Canada valorise et appuie la santé, le soin et le bien-être des animaux d'élevage et leur apport au bien-être de la population, à l'environnement et à l'économie canadienne ». Le Conseil entend formuler des recommandations pratiques et réfléchies sur les grands enjeux, en désignant des champions éventuels lorsqu'il est possible de le faire; ces recommandations, quand elles seront appliquées par les acteurs du milieu, nous feront mesurablement progresser par rapport aux résultats stratégiques.

Le Conseil reconnaît qu'il n'est qu'un organisme consultatif, et que ce c'est l'action des acteurs au sein du gouvernement, de l'industrie et d'autres organisations non gouvernementales pour mettre ses conseils en pratique, adopter la Stratégie et travailler à l'atteinte des résultats stratégiques qui concrétisera sa vision.

La collaboration entre les acteurs du système de santé et de bien-être animal du Canada est l'un des principes fondamentaux du Conseil, et elle est au cœur de la Stratégie. Tous les acteurs apportent une contribution utile au système, et le font d'une manière efficace, lorsque leurs rôles et responsabilités sont définis, que leurs atouts sont identifiés et qu'ils se traitent mutuellement avec respect.

Le rapport annuel présente en détail les réalisations du Conseil au cours de l'exercice 2013-2014. En voici les faits saillants :

- Présentations régulières au Comité FPT des sous-ministres adjoints de l'Agriculture responsables de la réglementation
- Mise en application par divers acteurs (des organisations de producteurs, le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage, le Groupe fédéral-provincial sur le bien-être des animaux, le Conseil des médecins vétérinaires en chef et des ministères et organismes gouvernementaux) des recommandations énoncées dans les documents consultatifs produits en 2011 et 2012.
- Succès du Forum 2013 tenu en décembre à Ottawa
- Renforcement des liens à la table du Conseil

Au nom du Conseil, nous tenons à remercier tous les acteurs du milieu. Le Conseil reconnaît avoir besoin de leur appui pour obtenir les résultats escomptés. Nous remercions nos membres qui ont terminé leur mandat ou qui nous ont quittés pour d'autres raisons. Nous remercions aussi les acteurs d'avoir désigné ou élu des membres pour que l'effectif du Conseil soit complet.

Merci en particulier au Dr Wayne Lees, membre fondateur du Conseil, qui nous a quittés cette année lorsqu'il a pris sa retraite de la fonction publique du Manitoba. Coprésident depuis la création du Conseil, Wayne a joué un rôle moteur au Conseil et dans les groupes de travail et en a assuré le rayonnement auprès du Conseil des médecins vétérinaires en chef et des groupes de producteurs du Manitoba.

Le Conseil a développé ses communications au cours de l'année en publiant des comptes rendus après chacune de ses réunions en personne pour faire le point sur ses activités, ainsi que des points d'information après chacune de ses téléconférences pour rendre compte très brièvement de ses activités en cours.

Enfin, c'est un privilège et un honneur pour nous que de représenter un groupe aussi professionnel et engagé que les membres du Conseil. Le système de santé et de bien-être animal du Canada est bien servi par ce groupe dévoué, qui apporte un très large éventail de connaissances et d'expérience aux discussions. Il est important pour tous les acteurs d'envisager les moyens d'améliorer à long terme notre système de santé et de bien-être animal.

Avec nos sincères salutations,

Rob McNabb

John Ross

Le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage (« le Conseil ») est un sous-comité du Comité fédéral-provincial-territorial (FPT) des SMA de l'Agriculture responsables de la réglementation. Formé en juillet 2010 pour mettre en œuvre la Stratégie nationale sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage (« la Stratégie ») parachevée en 2009, le Conseil joue un rôle consultatif auprès du Comité des SMA responsables de la réglementation et auprès de l'ensemble des acteurs du milieu.

La Stratégie envisage, pour la gouvernance du système de santé et de bien-être des animaux du Canada, une relation collaborative qui reconnaît le partage des responsabilités entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les acteurs de l'industrie. Cette relation collaborative s'exerce dans le contexte d'« Une santé », qui tient compte de la santé des animaux et de celle du public, de l'écosystème et de l'économie dans la recherche de solutions.

Le Conseil est un organisme unique en son genre, financé à parts égales par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux et l'industrie. Ses membres proviennent du monde de l'agriculture et de celui de la santé publique.

Les membres du Conseil mettent l'accent sur l'amélioration du système de santé et de bien-être animal du Canada et n'exercent pas de fonctions de représentation durant leurs discussions. Le Conseil est une tribune qui permet de mieux comprendre les pouvoirs et les préoccupations des acteurs du gouvernement et de l'industrie.



DU POINT DE VUE STRATÉGIQUE

Le Conseil figure régulièrement à l'ordre du jour des réunions du comité des SMA FPT responsables de la réglementation, où nos coprésidents font le point sur les activités du Conseil, les progrès par rapport au plan de travail et l'arrimage du plan avec les priorités des SMA.

Le Conseil fait régulièrement rapport à l'ensemble des acteurs en diffusant des points d'information après ses téléconférences et des comptes rendus de toutes ses réunions, et il s'adresse directement aux acteurs sur demande; un rapport annuel, un site Web et un Forum annuel visent à faire participer les acteurs aux activités du Conseil.

SURVEILLANCE

Le Conseil continue à suivre l'application des recommandations du document consultatif « La surveillance de la santé des animaux d'élevage en période de transition » (2009). Ces recommandations ont suscité des initiatives qui se poursuivent encore dans divers domaines. Il y a eu des comptes rendus de plusieurs de ces initiatives lors du Forum 2013.

La gouvernance de la surveillance s'inscrit dans la gouvernance de l'ensemble du système et pourrait être le point de départ de l'élaboration d'un modèle de gouvernance. Ce travail, qui commencera en 2014-2015, reliera les activités de surveillance et de gouvernance menées par le Conseil.

BIEN-ÊTRE ANIMAL

Les recommandations énoncées dans le document consultatif du Conseil sur le bien-être animal, « Un système national pour le bien-être des animaux d'élevage au Canada » (2012), ont en grande partie été adoptées par les principaux acteurs identifiés. Le document présentait des principes directeurs et devait servir de levier à l'élaboration de plans d'activités et à la prestation de programmes et de projets par des groupes comme le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE), le Groupe fédéral-provincial sur le bien-être des animaux (GFPBEA) et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).

GOVERNANCE

Le Conseil a poursuivi son étude de la gouvernance du système de santé et de bien-être animal par une évaluation d'autres démarches collaboratives ailleurs dans le monde. Cette étude a été le fondement d'un atelier présenté lors du Forum 2013.

À compter de 2014-2015, le Conseil tiendra compte de la gouvernance du système de surveillance de la santé animale dans l'élaboration d'un modèle, lequel pourrait un jour être développé davantage pour d'autres éléments du système.

RELATIONS

La collaboration est fondée sur les relations avec d'autres acteurs. Le Conseil continue à développer ces relations autour de sa table, lors de son Forum annuel et en cultivant la transparence dans ses activités. L'approche « Une santé » favorise une compréhension plus généralisée de l'interdépendance des impacts sanitaires. Les membres du Conseil réussissent à refléter cette compréhension dans leurs responsabilités au Conseil et leurs activités quotidiennes.



FORUM 2013

3 et 4 décembre 2013

Une centaine de représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, de l'industrie et d'organismes non gouvernementaux étaient présents.

Au programme, il y a eu des comptes rendus par le Conseil et par d'autres acteurs des progrès accomplis dans l'atteinte des résultats stratégiques énoncés dans la Stratégie, un atelier sur la gouvernance, ainsi qu'un atelier de consultation sur le renouvellement de la Stratégie pour qu'elle fournisse une orientation stratégique jusqu'en 2020.

RAPPORT ANNUEL

Le rapport annuel fait le point sur les activités du Conseil et sur ses progrès par rapport aux résultats stratégiques énoncés dans la Stratégie. Dans le présent rapport, nous incluons aussi les activités d'acteurs ayant contribué aux résultats stratégiques.

Site Web du Conseil – www.ahwcouncil.ca et www.conseilsbe.ca

Présentations devant des groupes d'acteurs, sur demande.

BULLETINS

Des compte rendus de réunions et des points d'information sont rédigés après chaque réunion du Conseil et diffusés aux acteurs pour les mettre au courant de nos activités.

ADMINISTRATION

- Le Comité de gestion gère l'interface avec le secrétariat et fait le suivi des mesures à prendre entre les réunions du Conseil. Des réunions par téléconférence ont lieu toutes les deux semaines.
- Le Comité des finances intervient dans la budgétisation et l'examen des états financiers.

RÉUNIONS

- Il y a eu quatre réunions en personne, à Ottawa et à Toronto.
- Des téléconférences mensuelles ont permis de faire le point et de faire avancer les activités du Conseil.
- Les groupes de travail du Conseil se réunissent au besoin, habituellement par téléconférence.
- Le Conseil a écouté les présentations suivantes durant l'année:
 - Centre des maladies émergentes et des zoonoses – Renseignement et intervention intégrés (CMEZ-RII) – Shane Renwick et Harry Gardiner, ACIA
 - Stratégie de continuité des activités sur le marché du bétail (SCAMB) – Peter Gaudet, AAC
 - Compte rendu de la réunion de l'OIE sur la résistance antimicrobienne – Glen Gifford, ACIA, et Michel Major, MAPAQ et membre du Conseil
 - Projet de catégorisation des maladies de l'ACIA – Penny Greenwood, ACIA, et Jan Sargeant, Université de Guelph
 - Compte rendu de la session générale de l'OIE – Rob McNabb, CCA et membre du Conseil, et Ian Alexander, ACIA et membre du Conseil
 - Point d'information du Groupe fédéral-provincial sur le bien-être des animaux (GFPBEA) sur l'application des recommandations du document consultatif du Conseil sur le bien-être animal : « Un système national pour le bien-être des animaux d'élevage au Canada » (2012) – Penny Lawlis, MAAO, et Anne Allen, ACIA

Le mandat du Conseil prévoit, entre autres indicateurs de progrès, un examen de l'état d'avancement des résultats stratégiques énoncés dans la Stratégie. Le Conseil étant un organisme consultatif, ces progrès dépendent de la réponse des acteurs aux recommandations du Conseil et de leurs actions autonomes pour contribuer à l'atteinte des résultats stratégiques. Cette année, le Conseil inclut dans son rapport certaines des activités de ces acteurs :

1. Améliorer la capacité d'éviter les menaces et d'anticiper les occasions

« Faculté de prévoir les événements néfastes menant à l'évitement et à la prévention »

Le projet CMEZ-RIL, dirigé par l'ACIA et qui mobilise des acteurs au Canada et à l'étranger, vise à fournir les renseignements et les interventions prévus dans le « Rapport d'étape du Conseil NSBEAE sur l'anticipation et les agri-renseignements » (2012).

Le projet du Conseil des médecins vétérinaires en chef (CMVC) visant à appliquer certaines des recommandations du document consultatif du Conseil intitulé « La surveillance de la santé des animaux d'élevage dans une période de transition » (2012) continue d'assurer un leadership relativement à l'élaboration de systèmes de surveillance.

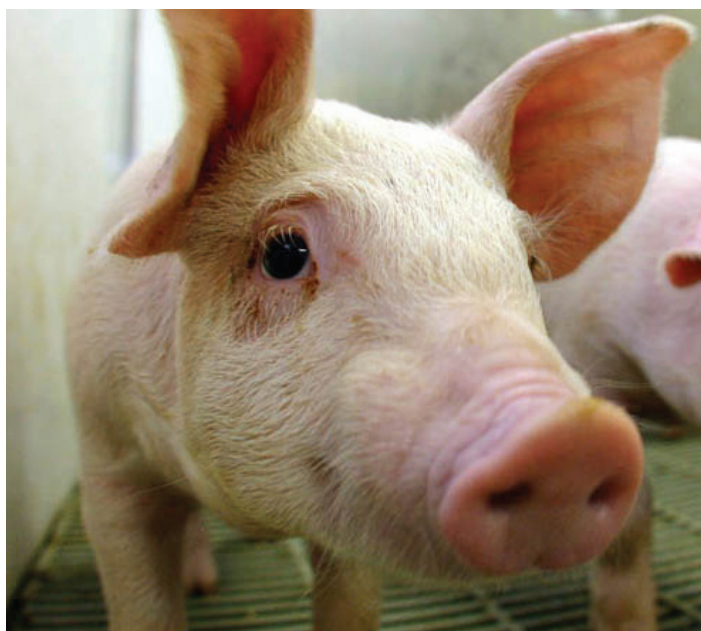
Le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) et le Groupe fédéral-provincial sur le bien-être des animaux (GFPBEA) poursuivent leur application des recommandations énoncées dans le document consultatif « Un système national pour le bien-être des animaux d'élevage au Canada » (2012) en vue d'habilier leur organisme respectif à jouer un rôle plus important.

2. Améliorer la capacité de réagir aux menaces et de créer des occasions

« Accentuer la préparation en vue d'une intervention rapide et efficace »

La Stratégie de continuité des activités sur le marché du bétail (SCAMB) en cours d'élaboration se veut un plan « pangouvernemental ». Sous l'égide d'AAC, il s'agit d'un vaste plan d'intervention qui, au-delà de la riposte aux maladies, permettra aussi de réagir aux perturbations importantes du marché.

Le Réseau canadien de surveillance de la santé porcine (RCSSP) est en train de démontrer l'utilité de recueillir de l'information auprès des producteurs et de leur fournir des renseignements, ainsi qu'aux vétérinaires, afin de favoriser une vaste participation des acteurs du milieu.



3. Améliorer la confiance du public à l'égard du système des animaux d'élevage du Canada

« Communiquer des messages qui démontrent que l'équilibre entre la santé des animaux, la santé publique et la santé de l'écosystème est atteint »

L'influence sur ce résultat stratégique sera mesurée à long terme, à mesure que les recommandations du Conseil seront appliquées. Les éléments suivants contribuent à faire avancer les choses :

- Le travail du Conseil sur l'utilisation des antimicrobiens et la résistance antimicrobienne
- L'élaboration de codes de pratiques sur les soins aux animaux par les organisations de producteurs avec l'appui du CNSAE
- L'application des normes d'évaluation des soins aux animaux par des acteurs comme les Producteurs laitiers du Canada
- La mise en œuvre de programmes de durabilité par les acteurs

4. Améliorer la viabilité de l'industrie

« En circonscrivant les risques financiers et en accélérant la reprise du cours normal des affaires »

Tous les sujets étudiés par le Conseil feront progresser ce résultat stratégique. Un système de santé et de bien-être animal hautement fonctionnel, doté d'une démarche de collaboration active impliquant tous les acteurs, procurera la résilience voulue.

L'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie de continuité des activités sur le marché du bétail (SCAMB), sous la direction d'AAC, offrira une orientation de haut niveau pour la gestion des risques financiers.

Les risques financiers seront circonscrits grâce à de solides systèmes de surveillance, aux agri-renseignements, à la biosécurité, à la planification d'urgence, à la mobilisation des producteurs et à la communication. Tous ces aspects sont rehaussés au moyen de diverses initiatives de collaboration des acteurs. À titre d'exemples, citons l'élaboration et la mise en œuvre de normes de biosécurité liées à des produits particuliers, menées par l'ACIA et les filières concernées.



5. Améliorer l'accès au marché

« Grâce à l'amélioration de l'état de santé des animaux d'élevage et de la crédibilité du système de santé des animaux d'élevage »

Tous les sujets envisagés par le Conseil feront progresser ce résultat stratégique. Les progrès résulteront d'un système de santé et de bien-être animal amélioré auquel participent tous les acteurs.

6. Améliorer la capacité à protéger la santé publique

« En faisant en sorte que le secteur des animaux d'élevage fasse partie intégrante du système "Une santé" »

La participation de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) et du Conseil des médecins hygiénistes en chef pour le Canada (CMHCC) au Conseil NSBEAE permet de mieux comprendre les impacts mutuels de la santé et du bien-être animal et de la santé publique. Toutes les discussions du Conseil se déroulent dans le contexte d'« Une santé ».

Les travaux du Conseil sur la gouvernance du système de santé et de bien-être animal, l'utilisation des antimicrobiens et la résistance antimicrobienne, le bien-être animal, la surveillance et les agri-renseignements sont importants pour progresser par rapport à ce résultat stratégique.

Plusieurs secteurs travaillent à formuler des politiques pour gérer l'utilisation des antimicrobiens dans la production animale. On en saura plus à ce sujet au prochain exercice.

7. Améliorer les soins et le bien-être des animaux d'élevage

« En partageant la responsabilité des pratiques de soins et de bien-être des animaux d'élevage qui reposent sur des fondements scientifiques et qui reflètent l'éthique de la société »

Le document « Un système national pour le bien-être des animaux d'élevage au Canada » (2012) contient des recommandations pour améliorer le système de bien-être des animaux d'élevage au pays. L'application de ces recommandations par les acteurs du milieu démontrera que l'on progresse par rapport à ce résultat stratégique.

Le soutien de l'élaboration de codes de pratiques pour les soins aux animaux par les programmes de financement d'AAC permet de poursuivre la révision des codes de pratiques sous la direction du CNSAE. Le processus du CNSAE est fondé sur la science, mobilise tous les acteurs et prévoit une période de commentaires publics.

Il est important de mettre les codes en œuvre à mesure qu'ils sont élaborés. Le processus de mise en œuvre nécessite de la sensibilisation, de l'éducation et de la communication, ainsi qu'un volet d'évaluation dans les élevages. Les organisations de producteurs impliqués entament ce processus lorsque leurs codes de pratiques sont élaborés. Le CNSAE a mis au point un Cadre d'évaluation des soins aux animaux avec les Producteurs laitiers du Canada; ce cadre doit être le fondement de l'évaluation des pratiques de soins aux animaux dans les élevages.

L'amélioration du GFPBEA offrira une meilleure tribune de communication aux organismes de réglementation du bien-être animal du Canada.

8. Améliorer la capacité à protéger la santé de l'écosystème

« Créer un système durable au plan environnemental pour l'élevage d'animaux »

Le modèle « Une santé » permet de s'assurer que tous les sujets étudiés par le Conseil permettent de progresser vers l'atteinte de ce résultat stratégique.

Un système de santé et de bien-être animal hautement fonctionnel, auquel participent activement tous les acteurs du milieu, permettra de progresser par rapport à ce résultat stratégique.

Organisations non gouvernementales :

Pierre Lampron (depuis février 2014)

Membre du c.a. des Producteurs laitiers du Canada

David Murray (octobre 2012 – février 2014)

Membre du c.a. des Producteurs laitiers du Canada

Dr. David Fraser

Université de la Colombie-Britannique – Programme de bien-être animal

Jennifer MacTavish

Industrie ovine canadienne

Rob McNabb

Directeur général, Canadian Cattlemen's Association

Florian Possberg (octobre 2010 – octobre 2013)

Président, Conseil pour la protection de la santé porcine au Canada

Scott Dingwell (depuis novembre 2013)

Membre du c.a. du Conseil canadien du porc

David Hyink (mars 2013 – mars 2014)

Membre du c.a. des Producteurs de poulet du Canada

Marc Cormier (depuis mars 2014)

Membre du c.a. des Producteurs de poulet du Canada

Dr. Norm Willis (octobre 2010 – décembre 2013)

Conseil canadien de protection des animaux

Dr. Jim Fairles (depuis décembre 2013)

Association canadienne des médecins vétérinaires

Gouvernement fédéral :

John Ross

Directeur, Division de l'industrie animale, Agriculture et Agroalimentaire Canada

Dr. Mark Raizenne (septembre 2011 – août 2013)

Directeur général, Centre des maladies infectieuses d'origine alimentaire, environnementale et zoonotique, Agence de la santé publique du Canada

Dr. Marian Harymann (août-septembre 2013)

Dr. Steven Sternthal (depuis octobre 2013)

Directeur général p. int., Centre des maladies infectieuses d'origine alimentaire, environnementale et zoonotique, Agence de la santé publique du Canada

Dre Debbie Barr (depuis août 2013)

Directrice intérimaire, Division de la santé, du bien-être et de la biosécurité des animaux, Agence canadienne d'inspection des aliments

Gouvernements provinciaux et territoriaux :

Dr. Wayne Lees (octobre 2010 – décembre 2013)

Médecin vétérinaire en chef (Manitoba), Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales Manitoba

Dr. Greg Douglas (depuis janvier 2014)

Vétérinaire en chef pour l'Ontario, Agriculture, Alimentation et Affaires rurales Ontario

Dr. Gerald Hauer (octobre 2010 - février 2014)

Médecin vétérinaire en chef (Alberta), Salubrité des aliments et santé animale, ministère de l'Agriculture et du Développement rural de l'Alberta

Dre Jane Pritchard (depuis mars 2014)

Directrice, Plantes et animaux, ministère de l'Agriculture de la Colombie-Britannique

Dr Michel Major

Médecin vétérinaire en chef (Québec), Direction de la santé animale et de l'inspection des viandes, MAPAQ

Dre Kathryn Koliaska (avril 2011 – avril 2014)

Médecin-hygiéniste, Alberta Health Services

Membres d'office

Dr. Ian Alexander (membre du Conseil d'octobre 2010 à décembre 2013; devenu membre d'office lorsqu'il a été nommé vétérinaire en chef du Canada en septembre 2012)

Vétérinaire en chef pour le Canada/Directeur exécutif, Direction santé des animaux, Agence canadienne d'inspection des aliments

Dr. Harpreet Kochhar (depuis décembre 2013)

Directeur exécutif, Direction santé des animaux, vétérinaire en chef du Canada, ACIA



Le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage remercie les organismes suivants pour leur apport financier :

Agence canadienne d'inspection des aliments
Agence de la santé publique du Canada
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Association canadienne de l'industrie du bétail et de la génétique
Association canadienne des médecins vétérinaires
Canada Hippique
Canadian Cattlemen's Association
Conseil canadien du porc
Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage
Fédération canadienne du mouton
Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux
Gouvernement de l'Alberta
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard
Gouvernement de l'Ontario
Gouvernement de la Colombie-Britannique
Gouvernement de la Saskatchewan
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Gouvernement du Manitoba
Gouvernement du Nouveau-Brunswick
Gouvernement du Nunavut
Gouvernement du Québec
Gouvernement du Yukon
Institut canadien de la santé animale
Les Éleveurs de dindon du Canada
Les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada
Les Producteurs d'œufs du Canada
Les Producteurs de poulet du Canada
Les Producteurs laitiers du Canada



Voici les états financiers vérifiés des activités du Conseil pour la période du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014.

RECETTES

	RÉELLES
Soutien de l'industrie	103 500 \$
Soutien des gouvernements fédéral et provinciaux	211 990 \$
Parrainage du Forum	13 800 \$
Recettes totales	329 290 \$

DÉPENSES

	RÉELLES
Communications	8 794 \$
Dépenses pour le Forum	66 061 \$
Honoraires	7 700 \$
Assurances	99 \$
Réunions	8 489 \$
Fournitures de bureau et dépenses diverses	284 \$
Vacations	6 236 \$
Recherche	82 861 \$
Secrétariat	130 237 \$
Traduction	7 723 \$
Déplacements	37 182 \$
Dépenses totales	355 666 \$

Excédent/(Déficit) 2014 (26 376 \$)



Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage
a/s Coalition canadienne pour la santé des animaux

660, avenue Speedvale Ouest, bureau 205
Guelph (Ontario) N1K 1E5
Tél. : 519-829-2242 • Téléc. : 519-767-2502